











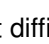








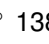
















Cagnes-sur-Mer (06)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  nationale 7 et route du bord de mer.  .
-  la route qui mène vers la St Paul / La colle sur Loup
-  Liaison avec Villeneuve-loubet par la RN7  Les quelques grands axes cyclables continus et hors circulation sont très performants. Certaines communes s'entêtent à faire des piste sur les plus gros boulevards avec un max de voitures, dangers, pollution, bruit... (Paris et ses champs elisés). C'est stupide, une petite rue fait très bien office d'autoroute vélo.
-  Carrefour McDo au sud de Polygone Riviera
-  Peu de pistes cyclables. Elles s'arrêtent brusquement. Bord de mer : pistes développées mais ailleurs, très insuffisant
-  en dehors du centre ville et bord de mer  Des efforts on était fait mais il faut sérieusement créer plus de piste cyclable et plus continue (pas de coupure au niveau des rond point, etc)
-  A part le bord de mer, où il existe une piste cyclable, il est difficile voire dangereux de circuler à vélo dans cagnes sur Mer. Notamment sur la nationale et tous les axes interne à la ville. Les accès vers les écoles et collèges (école GAMBETTA, Collège Malraux) ne donnent pas la possibilité d'utiliser le vélo en toute sécurité pour les enfants. Nous devons emprunter les trottoirs étroits pour accéder aux établissements scolaires.  CE qui est réalisé sur le littoral est très bien, mais cela n'implique qu'une pratique de vélo de loisirs où qui permet de relier plusieurs communes entre elles (et c'est déjà très bien !). Maintenant, il faudrait développer l'usage du vélo en tant que mode de déplacement domicile-travail (étude) dans l'intérieur de Cagnes. Globalement, les modes actifs sont un peu délaissés dans cette commune au profit du tout voiture. Les distances sont parfaitement adaptées à l'usage de la marche et du vélo mais les trottoirs, les feux de signalisation et les équipements cyclables sont clairement délaissés au profit de l'automobiliste !
-  centre ville
-  la circulation sur la RN7  piste cyclable du bord de mer limitée à 10km/h sous peine d'amende... ubuesque.
-  Centre ville et toutes les collines avoisinantes.  A Cagnes sur mer, il est facile d'aller du centre à la mer puis de la mer vers les autres communes environnantes en bord de mer. Tout autre déplacement en vélo est difficile et très dangereux.
-  traversée du centre ville lorsqu'on vient du quartier de la clinique saint Jean (de la pénétrente à l'avenue Maréchal Juin en passant par la gare) et de l'avenue Maréchal Juin à la clinique Saint Jean.
-  avenue des chêne et centre ville
-  Je pars de chez moi n° 138 val de cagnes. Chemin très peu éclairé ou il y a un va et vient constant de camions remorque qui transportent des véhicules et poids lourds. Rien n'est fait depuis des années, chemin très dangereux mais le maire de cagnes ne fait rien.  L'usage du vélo reste quand même dangereux, les gens en voiture ne respectent pas les vélos et ne s'arrêtent pas non plus dès que nous approchons.
-  LA GARE .. PAS DE PISTE CYCLABLE  Elle devrait être plus systématique
-  Centre ville
-  avenue Renoir - avenue Cyril Besset - RN 7
-  centre ville - val fleuri - c'est surtout le bord de mer qui est privilégié
-  Se rendre en vélo en centre ville par l'avenue Ziem ou Cyrille Besset. Ce n'est pas adapté au vélo.
-  Avenue du val fleuri 2 écoles , 1 collège et pas de piste cyclable  Les routes contenant des écoles sont u des collèges doivent avoir des pistes cyclables
-  Centre ville  Non
-  Le centre ville ainsi que les accès aux quartiers, caucours , haut de cagnes, pain de sucre, collettes...
-  N7
-  centre ville
-  partout ailleurs que sur la promenade

⚠️ l'hypercentre ➡️ La problématique principale concerne selon moi globalement l'état d'esprit de tous les usagers de la route. Certains aménagements déjà en place ou à envisager pouvant cependant améliorer les choses.

⚠️ MARECHAL JUIN ➡️ NON

➡️ stationnement plus important securise

⚠️ se rendre au centre ville, seule la piste cyclable en bord de mer est gérable ➡️ non

⚠️ Val fleuri Av Cyrille besset Av des tuilieres Rd 6607 Av ziem ➡️ Dangereux sauf sur le bord de mer et le long de la cagne. Trop de véhicules polluants sur le bord de mer danger pour les poumons des cyclistes Trop de trafic voitures camions au Val fleuri pollution atmosphérique pour cyclistes

⚠️ Sur les routes du centre ville avenue Renoir, l'avenue des Tuilières, avenue Cyrille Besset, avenue des chênes ➡️ La promeda du bord de mer est très pratique pour communiquer avec les autres communes mais elle n'est pas suffisante pour être en vélo dans le centre ville.

⚠️ Circulation dense, routes et rues étroites, piste cyclable en bord de route sans demarcation donc tres tres dangerueux pr les enfants

⚠️ partout ➡️ il est tres tres urgent de prendre les dispositions adaptées afin que l'utilisation du vélo comme moyen de transport se développe

⚠️ Dans les rue du centre ville et pour allez du centre au val fleurie les aménagements sont quasi inexistant.

⚠️ des pistes cyclables existent mais il faut les partager avec les rollers les trottinettes(électriques) piétons ➡️ sur la cote la place manque et il est difficile de faire cohabiter tous les usagers. toujours plus de voitures et le réseau routier est très insuffisant

⚠️ Le partage vélo/piéton est problématique. Les limitations de vitesse à 10km sur certaines portions limite l'usage quotidien du vélo, sauf à emprunter la route, ce qui peut engendrer des conflits avec les automobilistes qui partent du principe que les vélos doivent obligatoirement rouler sur les pistes cyclables.

⚠️ Bord de mer avec les piétons et rollers ➡️ Séparation des vélos et des piétons bien matérialisés

⚠️ Le centre-ville et le Béal

⚠️ Centre ville ➡️ Les pistes cyclables le long de la mer sont top mais le reste du réseau est dangereux !

⚠️ Sur le bord de mer avec les piétons et les chiens ➡️ Moyen

⚠️ Le bord de mer. Il faut absolument faire comprendre que c'est un espace partagé ou l'on peut aussi bien croiser des enfants en vélo que des touristes. Il y a déjà eu un mort, à quand un enfant bousculé qui basculera sur la route.... Certains roulent en peloton a plus de 35... ➡️ Le plus important est de limiter la vitesse et l'usage sportif sur le bord de mer.... Il ne faut pas attendre un nouveau drame pour faire le nécessaire.

⚠️ Le centre ville, la nationale 7, chemin du. val Fleurie, l'avenue des Tuilieres ➡️ Améliorer la situation de l'usage des vélos à Cagnes sur Mer bien qu'il y ait déjà de nombreuses pistes cyclables.

⚠️ Au bord de mer, espace partagé vélo, piétons, roller et enfants. En centre ville, manque de pistes cyclables. ➡️ Des progrès à faire pour la sécurité et le déplacement en centre-ville

⚠️ La liaison entre le centre ville (Renoir) et l'avenue des Alpes + la promenade du bord de mer avec un trottoir partagé vélo/piéton

⚠️ La piste cyclable au bord de mer est inadapté aux cyclistes . Celle-ci est faite pour être paysagé et dangereuse car zigzagant et manquant de visibilité. L'usage est pour des rosaliés ou les enfants de bas age. La limitation à 10km/h incite les personnes faisant du running à courir dessus car ils courent à plus de 10km/h.une personne normale faisant du vélo n'a ni sa place sur la piste cyclable, ni sur la route car les voitures ne comprennent pas pourquoi les cyclistes ne roulent sur cette piste cyclable" inadaptée aux cyclistes!!". Donc les réactions sont parfois dangereuses et disproportionnées ➡️ Piste cyclable inadaptée et dangereuse car illogique dans sa conception sur le côtier.


⚠️ Pour rejoindre le centre ville et dans le centre ville; rejoindre La Colle sur Loup, Vence, le moyen pays n'est pas très sécurisé, dommage! ➡️ Bravo pour la continuité cyclable entre villeneuve -Loubet et Nice! Dommage que ce type de parcours n'arrive pas jusqu'à Antibes - la zone bord de mer / Siesta pourrait être agréable si la piste cyclable était protégée et côté mer dans les 2 sens!


⚠️ Il manque une jonction entre la piste de la Cagne et la piste qui va à Polygone. La piste qui va à Polygone a été rajoutée de façon empirique sur les trottoirs et n'est pas pratique. Il faudrait plus d'emplacement pour attacher les vélos. ➡️ De gros progrès faits ces dernières années, mais à continuer pour pouvoir se déplacer partout en sécurité.


⚠️ liaison entre Polygone Riviera et MacDo sur la pénétrante ➡️ Les alentours de Polygone doivent être améliorés!

⚠️ Bld Maréchal Juin et tout le centre ville ➡️ Pas de vrai piste cyclable.... Un coup de peinture pour faire une "bande


cyclable" mal respectée, limite de vitesse ridicule qui bride l'usage courant (et non pas de simple loisir) du vélo, et le maire s'en satisfait... Tout à revoir !


 Avenue marechal jiu



 Piste cyclable limitée en vitesse (20 Kmh) obligeant les sportifs ou pseudo sportifs à emprunter la route.



 Le chemin du beau et impossible à vélo



 av des Alpes et bord de mer



 le centre ville

 Piste cyclable du bord de mer limitée à 10km/h et partagée avec les piétons. Avec menace de verbalisation et invitation à utiliser la 4 voies d'a côté si on veut rouler à plus de 10!

 L'avenue de Grasse  Un réel effort a été fait il y a quelques années mais aujourd'hui on ne voit plus d'évolution notable dans la politique vélo

 Le centre ville  Les pistes cyclables sont pour la plupart partagées soit avec les véhicules motorisés soit avec les piétons, ce qui dans le premier cas diminue largement la sécurité et dans le 2nd cas rend difficile la pratique sur un rythme soutenu.

 Bord de mer où la piste cyclable est très dangereuse car non séparée des piétons  L usage du vélo n est pas mis en valeur et les automobilistes ne nous respectent ABSOLUMENT PAS !!!!

 La route en direction de Villeneuve-Loubet au nord de l'autoroute est trop dangereuse  plus de flechages cyclables